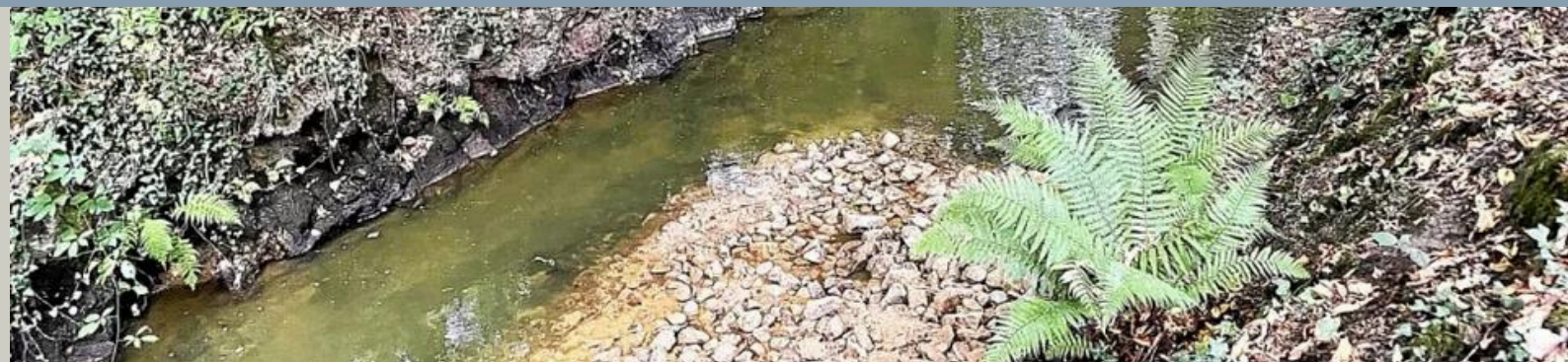


# ENTRE NOUS À GOND-PONTOUVRE

JUILLET 2024



## LES BERGES DU PONTOUVRE

**INFORMATIONS** Dossier suivi par Samuel HAUQUIN : [s-hauquin@gond-pontouvre.fr](mailto:s-hauquin@gond-pontouvre.fr)

Madame, Monsieur,

A partir du 1er juillet 2024, les travaux de l'opération « Les Berges du Pontouvre » vont débuter. Le chantier s'étendra de la Route de Paris au niveau de « Jumbo Pneus » jusqu'aux berges de la Touvre.

L'aménagement prévoit :

- la reprise des zones de stationnement existantes et de l'entrée de ce parking,
- la création d'un parc public / ilot de fraîcheur et de repos pour les familles,
- la mise en valeur de la zone en proximité de La Touvre avec la création d'un parcours pédagogique et d'un ponton dans un secteur aménagé pour la préservation et l'amélioration de la biodiversité. A cette occasion des habitats seront aménagés pour les espèces remarquables repérées sur le site.

Durant le mois de juillet, l'entreprise Eiffage, attributaire du lot « Voirie et réseaux divers » réalisera les travaux situés en dehors de la route de Paris. Pendant cette période, les zones de stationnements en contrebas seront inaccessibles partiellement ou totalement (actuel parking calcaire et à proximité de Jumbo pneus). Le stationnement de la Route de Paris restera possible. Parallèlement, Grand Angoulême procèdera à la mise en accessibilité des arrêts de bus « Murailles » et « Pasteur ».

La 2ème quinzaine d'août sera consacrée aux travaux de portion de la Route de Paris. Le stationnement Route de Paris sera condamné aux abords du chantier et les conditions de circulation seront dégradées. L'accès entre « Jumbo Pneus » et l'ancienne fleuriste sera réaménagé avec la création d'un plateau d'entrée ralentisseur et l'élargissement des trottoirs. Le plateau ralentisseur à proximité du carrefour avec la rue Cuvier sera supprimé. Le plateau ralentisseur devant « Picard » sera repris conformément à la réglementation. Les travaux de revêtement de chaussée seront réalisés de nuit.

Pendant tout le chantier, l'accès aux riverains sera maintenu pour les véhicules et les piétons. En fin d'année, les travaux de plantation seront réalisés par l'entreprise Mon Jardin en Charente.

Les services municipaux ainsi que vos élus se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Gérard DEZIER  
Maire de Gond-Pontouvre

